

Lausanne 21 octobre 2010

# **Séance solennelle de clôture de L'Association internationale des maires francophones (AIMF)**

**Discours de  
S. E. M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la  
Francophonie**

Seul le texte prononcé fait foi



Il est un peu difficile pour moi de me plier à l'ambiance studieuse qui a entouré vos travaux, tant ce rendez-vous avec votre Association est l'occasion de retrouver nombre d'amis de longue date que j'aperçois, du reste, dans cette salle du magnifique centre d'études de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, mais que je me garderai bien de nommer, de crainte d'en oublier. Merci, donc, Monsieur le Président de l'AIMF, Cher Bertrand Delanoë, de votre invitation renouvelée à me joindre à vous pour cette cérémonie de clôture.

Je voudrais également remercier très sincèrement le syndic de Lausanne, Monsieur Daniel Brélaz, et le syndic de Montreux, Monsieur Pierre Salvi, leur dire combien nous sommes sensibles à la qualité de l'hospitalité qui nous est offerte et aux efforts consentis par leurs administrés pour que nous disposions de toutes les facilités de déplacement, d'hébergement et de travail. Je voudrais, enfin, remercier Madame Micheline Calmy-Rey, Cheffe du Département fédéral des Affaires étrangères, lui réitérer ma profonde gratitude pour l'énergie, la disponibilité, la détermination dont elle ne s'est jamais départie tout au long de ces derniers mois et dont elle continuera - je m'en réjouis - à faire bénéficier la Francophonie en qualité de Présidente de la Conférence ministérielle.

Mesdames et Messieurs,

Nous avons fêté ensemble, l'an dernier, les 30 ans de l'AIMF, nous avons, à votre invitation, Monsieur le Maire de Paris, célébré, avec éclat, le quarantième anniversaire de la Francophonie voilà quelques mois. Cette année 2010 consacre également les dix années d'existence de la Déclaration de Bamako, qui nous concerne et qui vous concerne au premier chef, en tant qu'acteurs engagés au service de la démocratie locale.

Si j'évoque ces moments forts, pratiquement concomitants, c'est parce que, me semble-t-il, nous sommes parvenus à une étape charnière de notre histoire commune, et qu'il nous faut, sans doute, écrire un nouveau chapitre.

Les réformes, les évolutions que nous nous sommes imposées nous assurent aujourd'hui d'être fièrement ce que nous sommes, mais nous sentons bien au plus profond de nous-mêmes la nécessité d'un nouvel élan, d'une nouvelle impulsion, si nous voulons que la Francophonie soit à l'avant-garde sur un certain nombre de dossiers comme elle l'a été voilà quarante ans.

Nous sommes, aujourd'hui, confrontés à une double exigence.

Celle, tout d'abord, de persévérer dans notre option historique en faveur de la diversité linguistique et culturelle au moment où le monde oscille entre abdication résignée et revendication exacerbée, dans notre option en faveur de l'Etat de droit, de la démocratie, des droits de l'Homme, au moment où la performance économique semble l'emporter sur la performance démocratique et où l'impératif sécuritaire tendrait à vouloir justifier l'injustifiable, dans notre option en faveur du développement durable et de la solidarité au moment où notre interdépendance rend les promesses non tenues plus dangereuses encore que condamnables, dans notre option en faveur de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche au moment où la marchandisation du savoir défie la mondialisation de la connaissance.

Mais pour mieux nous affirmer encore, nous devons, dans le même temps,

innover, dessiner, dès maintenant, un futur acceptable pour tous, anticiper les réponses, les solutions, le type de gouvernance mondiale que nous entendons promouvoir face aux bouleversements géopolitiques, géoéconomiques, géoculturels et aux évolutions technologiques de ces dernières décennies, face, également, aux désordres, aux inégalités, aux menaces ou aux incertitudes que fait peser une mondialisation insuffisamment maîtrisée et régulée, tant sur l'Etat nation que sur les citoyens.

Et si je suis aujourd'hui parmi vous, c'est aussi pour vous dire ma conviction profonde que c'est en grande partie dans les villes, que pourra se concevoir et se concrétiser le projet de société qu'il nous faut au plus vite élaborer face aux grands défis et enjeux de l'heure.

Car, paradoxalement, la mondialisation sans territoire, placée sous le signe du virtuel et de la mobilité, est en passe de renforcer le territoire. Un territoire qui ne soit pas conçu comme un lieu passéiste et figé, comme un lieu de repli et d'isolement, mais comme un lieu d'ancrage, fait de relations de proximité, de partage, de dialogue, de cohésion et d'ouverture au monde, avec le souci de valoriser le meilleur de ce que peut offrir, aussi, la mondialisation.

Je crois, en effet, que c'est par le bas, au cœur des villes, mais aussi par la coopération décentralisée que s'imposera le type de mondialisation auquel nous aspirons, et qui ne saurait s'accommoder des dérives que génère celle qu'on voudrait nous imposer par le haut.

Loin de moi l'idée de sous-estimer les difficultés et les contraintes de tous

ordres auxquelles, en tant que maires, vous vous heurtez dans la gestion au quotidien, mais je sais aussi les atouts considérables dont vous disposez.

Qu'il s'agisse de la possibilité de s'appuyer sur un territoire ni trop vaste ni trop exigü, afin que les projets développés aient un impact significatif, mais qu'ils puissent, dans le même temps, prendre en compte la dimension de proximité et le vécu des habitants.

Qu'il s'agisse de la possibilité de développer une approche globale et transversale, plutôt que sectorielle, de ces problématiques essentielles et connexes que sont le développement économique, la solidarité, la lutte contre l'exclusion, le dialogue interculturel, la préservation de l'environnement, l'aménagement harmonieux du territoire, la promotion de la culture, la valorisation du patrimoine.

Qu'il s'agisse, enfin, de la possibilité de fédérer les énergies en mobilisant, sous la coordination des maires, l'ensemble des partenaires et des acteurs locaux, économiques, sociaux, culturels, associatifs, universitaires.

Vous comprendrez, dans ces conditions, que ce colloque dont vous avez eu l'initiative avec l'AUF sur « villes et universités », que la convention générale que vous avez ensemble signée ne constituent pas à mes yeux un colloque ou une convention de plus, mais bien plutôt un pas décisif et hautement symbolique.

Un pas décisif sur la voie de ce projet sociétal que je viens d'évoquer parce que les villes ont un intérêt évident à se rapprocher au plus vite des universités, à solliciter le potentiel d'expertises encore trop peu exploité

qu'elles recèlent dans des secteurs extrêmement diversifiés. Parce que les universités ont, de leur côté, un intérêt partagé, à se rapprocher des villes, tant il est vrai qu'elles ne sont pas seulement destinées à produire du savoir neuf, à travers la recherche, à transmettre ce savoir, mais qu'elles ont aussi vocation à servir la communauté. Et je sais que c'est cet esprit qui anime le Recteur de l'AUF Bernard Cerquiglini. Je me réjouis, de la même manière, de l'entente à laquelle vous êtes parvenus avec l'Université Senghor d'Alexandrie au service de la formation des cadres et des élus municipaux. Je me félicite, enfin, des liens toujours plus étroits que vous tissez avec le comité de suivi des OING, au service du même objectif. C'est cela la synergie que nous entendons toujours plus renforcer en Francophonie et qu'illustre parfaitement la création des Maisons du savoir, résultat de la coopération entre l'OIF, l'AIMF, l'AUF, TV5Monde. Trois de ces maisons ont déjà été inaugurées à Chisinau, Hué et Ouagadougou, bien d'autres verront le jour.

Pas symbolique, par ailleurs, au regard de la nécessité d'impliquer toujours plus, j'en suis convaincu, les maires, les universitaires, les OING, mais aussi les parlementaires dans l'élaboration et l'adoption des normes transnationales, si l'on veut véritablement démocratiser la mondialisation et les relations internationales.

A cet égard, la Francophonie a un avantage comparatif incontestable à faire valoir, celui de réseaux de maires, d'universitaires, d'organisations non gouvernementales et de la société civile, et bien sûr de parlementaires, constitués de longue date, et implantés sur tous les continents.

Alors prenons-nous à imaginer quelques instants, au regard de l'autorité que confère déjà à ces réseaux leur représentativité géographique et

numérique, quelle pourrait être leur capacité d'influence, s'ils devaient s'allier entre eux toujours plus étroitement. Et continuons, confiants, à regarder et à agir ensemble pour l'avenir.

Je vous remercie.